



Fondation de la Maison de la Chimie

NOTICE D'INFORMATION SUR LE

GRAND PRIX 2014 DE LA

FONDATION DE LA MAISON DE LA CHIMIE

OBJET ET MONTANT

Le GRAND PRIX de la Fondation de la Maison de la Chimie est destiné à récompenser une œuvre originale concernant la chimie, au bénéfice de l'homme, de la vie, de la société ou de la nature.

Ce GRAND PRIX sera décerné pour la treizième fois en 2014 à une ou plusieurs personnes physiques, quelle qu'en soit la nationalité. Son montant a été fixé à 35 000 Euros.

CANDIDATURES

Les candidatures devront être obligatoirement présentées par une société savante ou par un organisme scientifique national ou international sans lien direct avec le candidat.

Elles seront adressées au Secrétariat du GRAND PRIX à l'aide du formulaire prévu à cet effet, accompagné d'un argumentaire en français ou en anglais justifiant la candidature. Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat pour le **28 février 2014** au plus tard, par courrier électronique à l'adresse suivante : presidence@maisondelachimie.com.

Les formulaires d'inscription et autres informations se trouvent sur le site de la Fondation : www.maisondelachimie.asso.fr, rubrique « *LES PRIX DE LA FONDATION* ».

JURY

Le jury international du GRAND PRIX est constitué d'un Président, de neuf Membres notoirement compétents dans les différents domaines de la chimie, et des lauréats des deux derniers GRANDS PRIX. Trois au moins parmi ces personnalités ne sont pas de nationalité française. Le jury est assisté d'un Secrétaire scientifique.

Le Président du jury est le Président en exercice de la Fondation de la Maison de la Chimie. Les autres membres sont désignés par le Conseil d'Administration de la Fondation.

EXAMEN DES DOSSIERS

Les candidatures seront communiquées à l'ensemble des membres du jury. Après étude des dossiers, le jury choisira le lauréat à la majorité de ses membres.

REMISE DU GRAND PRIX

La remise du GRAND PRIX aura lieu à la Maison de la Chimie à Paris, lors d'une séance solennelle, le 12 novembre 2014. A cette occasion, le lauréat fera un exposé sur ses travaux.